

Hommage à Robert BADINTER

Les avocats du Barreau d'Aix en Provence, comme l'ensemble de notre profession et toute la nation sont en deuil.

Je vous remercie d'être venus si nombreux honorer la mémoire de Robert BADINTER, cet homme exceptionnel qui fut d'abord et tout au long de sa vie un grand avocat, engagé, convaincu, humaniste.

Nombre d'entre nous lui doivent d'avoir voulu être avocat.

Il fut aussi un garde des sceaux à l'origine de l'abolition de la peine de mort et de grandes réformes de la justice, à l'origine du serment que nous prêtons.

Il fut encore un grand juge constitutionnel tout au long de son mandat au Conseil constitutionnel.

Toute sa vie et jusqu'à son dernier souffle, il est resté attaché aux valeurs de la justice, aux droits fondamentaux et à l'Etat de droit.

Nous avocats, tenons à manifester ce jour, par cette minute de silence, notre attachement aux valeurs qu'il a si magnifiquement incarnées.

Parmi celles-ci était celle de la défense.

Il a beaucoup écrit à ce sujet et je souhaiterais citer un extrait de ce qu'il écrivait dans son livre « l'Exécution », à ce sujet :

« La défense est passionnée (...) Mais cette passion, ce n'est pas dans la personne même de l'accusé qu'elle prend sa source. Car alors on ne défendrait qu'un homme, une femme ou au mieux quelques-uns dans sa vie. En réalité pour l'avocat, il n'est qu'une seule passion : défendre. Encore, toujours, inlassablement défendre, sans jamais céder, sans jamais renoncer, sans jamais, même un instant, reculer : défendre, défendre, défendre. Cette passion-là, celui qui l'éprouve en est comme possédé. (...)

La défense c'est cela, cette passion qui étreint l'avocat, qui le met par instants hors de lui, qui fait de ce professionnel consciencieux un demiurge qui soulève des forces obscures, à grands coups d'arguments étrangement raisonnables – comme si la raison n'était que le masque rituel du danseur en transes.

Le masque, dont les traits sont des signes conventionnels, rassure.

Mais derrière le masque, c'est le visage ravagé du danseur et son souffle haletant et la transe que perçoit sourdement le spectateur, qui accomplissent l'exorcisme.

*L'avocat à ce moment suprême est un sorcier. J'ai toujours aimé les sorciers.
Ils font reculer les limites du monde. »*

Monika MAHY-MA-SOMGA

Mercredi 14 février 2024